

**PRÉFÈTE  
DU GARD**Liberté  
Égalité  
FraternitéDirection départementale  
des territoires et de la mer**AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**au titre des articles L. 122-1, L. 123-1-A et L. 123-19 du code de  
l'environnement  
**relative au projet de Parc photovoltaïque  
sur la commune de ROQUEMAURE**

La présente consultation du public concerne la demande d'autorisation, portée par le groupe "Général du Solaire" (GDSOL 10), pour un projet de création d'un parc photovoltaïque au lieu-dit "la Ramière" sur la commune de ROQUEMAURE. Le projet s'implante sur une zone de dépôt des résidus produit par une ancienne distillerie. Le parc photovoltaïque s'étend sur environ 3,6 ha, pour une puissance prévisionnelle de 3,378 MWC et une production annuelle d'environ 5 135 MWh.

Le dossier complet mis à la consultation du public comprendra les pièces au titre de la demande d'autorisation environnementale notamment son résumé non technique. Au terme de la procédure de participation du public par voie électronique, pourra être adoptée par la préfète du Gard la délivrance d'une décision d'autorisation environnementale ou de refus au titre du code l'environnement.

La participation du public se déroulera par voie électronique, à partir de la page internet <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement> du site de la préfecture du Gard

**pendant une période de 31 jours du 04 octobre 2021  
au 03 novembre 2021 inclus**

Pendant cette durée, le public pourra :

- consulter le dossier sous format électronique à l'adresse suivante : <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Consultation-du-Public/Consultation-du-public-pour-un-projet-parc-photovoltaïque-sur-la-commune-de-ROQUEMAURE>
- formuler ses observations aux adresses suivantes : <https://www.registre-dematerialise.fr/2636> et adresse mail : [guillaume.castellazzi@gdsolaire.com](mailto:guillaume.castellazzi@gdsolaire.com)

Le dossier pourra également être mis à disposition sur support papier, sur demande expresse formulée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation fixé, présentée aux coordonnées suivantes : frederic.riberie@gard.gouv.fr, conformément aux dispositions de l'article D.123-46-2 du code de l'environnement. Le demandeur sera informé de la date et de l'heure auxquelles la consultation sur support papier pourra s'effectuer.

Des informations peuvent être obtenues auprès de :

**GDSOL 10 - GENERALE DU SOLAIRE - M. Guillaume CASTELLAZZI**  
téléphone : 06 25 46 59 58, 210 rue de la Roussataio 34740 Vendargues

À l'issue de la participation, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur la page internet <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Consultation-du-Public/Consultation-du-public-pour-un-projet-parc-photovoltaïque-sur-la-commune-de-ROQUEMAURE> du site de la préfecture du Gard pendant une durée de 3 mois.

**SARL GÎTE LE REVEL**SARL au capital de 2 000 euros  
Siège social : Domaine Le Revel  
30120 ROGUES  
492 746 896 RCS NÎMES**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2021, les associés de la SARL GÎTE LE REVEL ont décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

**Forme :**Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.  
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.**Administration :**Ancienne mention : Madame Stéphanie RESPAUD, gérante.  
Nouvelle mention : Madame Stéphanie RESPAUD, présidente.**Admission aux assemblées et droit de vote :**

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :**

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

La transmission des actions entre vifs, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit (cession, donation, succession) est libre entre actionnaires ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou descendant du cédant.

Toute autre cession à des tiers, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de l'ensemble des actionnaires dans les conditions ci-après.

**Modification de l'intitulé du siège social :**

Sans qu'il y ait un déménagement du siège social, mais après modification administrative de l'intitulé de la voie d'accès au siège social, l'adresse du siège social est désormais : 11, impasse du Revel - 30120 ROGUES.

Mention sera faite au RCS de NÎMES.

Pour avis, le Président

**PRÉFÈTE  
DU GARD**Liberté  
Égalité  
Fraternité**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis  
de construire n° 030 012 20 R0014, déposée par EDF RENOUVELABLES FRANCE en vue de la création  
d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,78 MWC sur la commune de ARAMON****RAPPEL**

Par arrêté n° 30-2021-08-11-00004 du 11 août 2021, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

À cet effet, Monsieur Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie sise place Pierre Ramel - 30390 ARAMON, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du mercredi 15 septembre au vendredi 15 octobre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : "<http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>"

ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précisées ci-dessus :

- en mairie, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- en mairie, sur support informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Étienne-à-Larnac 30319 ALÈS Cedex), sur supports papier et informatique, sur rendez-vous au 04 66 56 45 50.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement ; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis tacite au 10 janvier 2021. Le courrier d'information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

La préfète,  
P/ la préfète du Gard et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard**LUNEA**SCI au capital de 100 €  
Siège : 90 B rue Vimaine 38200 VIENNE  
479 663 098 RCS DE VIENNE**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Gérant : M. Jean-Yves CONSTANCE demeurant Los Amigos 1, El Fuerte 156, 575 av. du Palais de la Mer, 30240 LE GRAU-DU-ROI.

Durée : 99 ans.

Objet : achat, prise à bail, location à tiers de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Par décision de l'AGE du 02/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 32 rue Alsace Lorraine 30240 LE GRAU-DU-ROI et ce à compter de ce jour.

Radiation au RCS de VIENNE et ré-immatriculation au RCS DE NÎMES.

Pour avis, la Gérance

**ENGING**Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 12, rue du Compagnonnage  
30133 LES ANGLÈS  
RCS NÎMES : 878 271 311

Au terme d'une décision, en date du 20 juillet 2021, l'actionnaire unique de la Société a décidé, en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Le Président

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** SCI**Dénomination sociale :** SCI FAVILI**Capital :** 1 000 euros**Siège social :** 91 route d'Uzès 30000 NÎMES**Objet social :** L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la mise en location de tout terrain et immeuble construit ou en cours de construction**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés**Gérant :** M. VANRENTERGHEN Fabrice demeurant 433 rue le Corbusier 30000 NÎMES**Immatriculation :** au RCS de NÎMES.

Pour avis, la Gérance

**SERVICE ANNONCES LÉGALES**  
**Marie-Laure Boyer**  
**06 75 08 84 20****LA GAZETTE DE MONTPELLIER**13 place de la Comédie - CS 39530 - 34960 Montpellier cedex 2  
[annonceslegales@gazettedemontpellier.fr](mailto:annonceslegales@gazettedemontpellier.fr)**LA GAZETTE DE NÎMES**11 rue Régale - 30000 Nîmes  
[annonceslegales@gazettedenimes.fr](mailto:annonceslegales@gazettedenimes.fr)